



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

290^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE
SAC-250825
Le 25 août 2025
de 8 h 30 à 11 h 40
Salon de la chancière
Campus de Moncton, édifice Léopold-Taillon

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-250825



SAC-250825

UNIVERSITÉ DE MONCTON

290^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 25 août 2025

Salon de la chancellerie, campus de Moncton

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert, professeure	Moncton	Jacques Richard, professeur	Moncton
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Alexandre Robichaud, étudiant	Shippagan
Anne Beinchet, professeure	Moncton	Andrée Roy, doyenne	Moncton
Alex Brownstein, personne étudiante	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	UdeM
Ophélie Chiasson, étudiante	Moncton	Céline Surette, doyenne	Moncton
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Vicky Therrien, professeure	Moncton
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Jeanne Mance Cormier, directrice générale de la bibliothèque	Moncton	Éric Trudel, professeur	Edmundston
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston	Mona-Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Etienne Dako, professeur	Moncton	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Mireille Demers, doyenne des études	Shippagan	Lynne Castonguay, secrétaire générale	UdeM
Hesam Esfahani, professeur	Moncton	Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance	UdeM
Viktor Freiman, professeur	Moncton	Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	UdeM
Michel Johnson, professeur	Moncton	Elizabeth Dawes, vice- rectrice adjointe à l'ens. et aux affaires professorales	UdeM
Amel Kaouche, professeure	Edmundston	Sébastien Deschênes, vice- recteur	Edmundston
Octave Keutiben, professeur	Moncton	Mélanie Cwikla, vice-rectrice	Shippagan
Denis Lajoie, professeur	Moncton	Matthieu LeBlanc, président d'assemblée	Moncton
Mathieu Lang, doyen	Moncton	Martin Waltz, professeur retraité	Moncton
Gabriel Laplante, professeur	Moncton	Paul Ward, directeur, Direction des communications	Moncton
Francis LeBlanc, doyen	Moncton	Stéphanie Wheaton, registraire	Moncton
Mélanie LeBlanc, professeure	Edmundston		
Karine McLaren, doyenne par intérim	Moncton		
Sylvie Morin, doyenne des études	Edmundston		
Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton		
Gérard Poitras, doyen	Moncton		
Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier	UdeM		

Personnes excusées : Étienne Bélanger, Salah-Eddine El Adlouni, Florin Filip, Micheline Gleixner, Madeline Lamboley et Zoé Rioux

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1 Bienvenue aux nouveaux membres et à la nouvelle invitée du SAC	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-250619	5
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
7.1 Travaux du groupe de travail portant sur la gouvernance universitaire inclusive et la reconnaissance des perspectives étudiantes	5
7.2 Autres	5
8. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADEMIQUE.....	5
8.1 Conseil de la langue française	5
8.2 Comité de la planification	6
8.3 Comité des programmes de premier cycle	6
8.4. Comité des programmes de cycles supérieurs	6
8.5. Comité des règlements	7
8.6. Comité d'assurance de la qualité.....	7
9. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	8
10. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS.....	10
11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	12
12. RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ	13
12.1. CDU-250614.....	13
12.2. CDU-250625 (extraordinaire).....	13
13. AFFAIRES NOUVELLES.....	13
14. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE	13
15. CLÔTURE.....	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	14
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	37
ANNEXE 3 : Documents.....	38
Document A : Ordre du jour adopté	
Document B : Rapport annuel du Conseil de la langue française	
Document C : Rapport annuel du Comité de la planification	
Document D : Rapport annuel du Comité des programmes de premier cycle	
Document E : Rapport annuel du Comité des programmes de cycles supérieurs	
Document F : Rapport annuel du Comité des règlements	
Document G : Rapport annuel du Comité d'assurance de la qualité	
Document H : Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	
Document I : Statistiques d'inscription – Automne 2025	

Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Le Secrétariat général (SG) utilise divers outils électroniques pour la préparation des réunions et des documents, dont Dilitrust et Copilot.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (290^E SÉANCE)

8 h 32 : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux gens.

Il procède ensuite à la lecture du texte de reconnaissance des territoires autochtones : « *L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.* »

Les scrutateurs pour la réunion sont Janice Comeau et Paul Ward.

Étienne Bélanger, Florin Filip, Micheline Gleixner, Madeline Lamboley et Zoé Rioux sont excusés de la réunion.

1.1 Bienvenue aux nouveaux membres et à la nouvelle invitée du SAC

Le président d'assemblée souhaite une bienvenue spéciale aux nouveaux membres du Sénat académique, soit Anne Beinchet, Denis Lajoie, Hesam Esfahani, Michel Johnson, Karine McLaren, Jacques Richard et Vicky Therrien. Il ajoute que Hélène Albert, Gabriel Laplante et Claudine Auger ont été reconduits au Sénat académique pour un nouveau mandat.

La nouvelle vice-rectrice du campus de Shippagan, Mélanie Cwikla, qui agira comme invitée au sein du Sénat académique, est également accueillie.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale indique que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

R : 01-SAC-250825

Modification :

Une sénatrice demande que le point portant sur la voix et les perspectives étudiantes au sein des instances décisionnelles de l'Université soit ajouté à l'ordre du jour. Il est convenu que celui-ci fera partie du point « Autres » des affaires découlant du procès-verbal (no 7.1).

Hélène Albert, appuyée par Jean-François Thibault, propose :

« *Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.* »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-250619**R : 02-SAC-250825**

Céline Surette, appuyée par Sylvie Morin, propose :

« Que le procès-verbal SAC-250619 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**7.1 Travaux du groupe de travail portant sur la gouvernance universitaire inclusive et la reconnaissance des perspectives étudiantes**

La secrétaire générale explique que le comité sur la voix étudiante a tenu deux rencontres où la déclaration étudiante fut analysée. Aucun rapport ou recommandation n'est prêt à ce jour. Les discussions doivent se poursuivre.

Une sénatrice rappelle que le mandat prévoyait une proposition pour la rencontre d'août 2025. La secrétaire générale reconnaît le retard et souligne la complexité des enjeux, notamment le quorum étudiant. Le recteur et vice-chancelier souligne que les délais sont fréquents dans les sous-comités et réaffirme l'importance d'un traitement rigoureux de la question de la voix étudiante au sein du Sénat académique et de ses instances.

7.2 Autres

Aucun autre point n'est soulevé.

8. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE**8.1 Conseil de la langue française**Invitée : Anahita Shafiei, présidente du Conseil de la langue française
Voir le Document B

Mme Shafiei présente un résumé des activités du Conseil de la langue française (CLF) pour l'année universitaire 2024-2025. Elle rappelle que le CLF a pour mission de veiller à l'application de la politique linguistique de notre université et de contribuer à la promotion ainsi qu'à la protection de la langue française dans tous les secteurs. Le CLF a aussi comme objectif de favoriser un environnement francophone dynamique et inclusif.

Mme Shafie explique que le nombre accru de membres au sein du conseil a permis la composition de sous-comités. Dans la dernière année, les réalisations principales du CLF, qui est maintenant composé de 13 membres, sont les suivantes :

- Planification pour la mise en œuvre des recommandations issues des journées de réflexion sur la langue française.
- Révision approfondie de la politique et des normes linguistiques.
- Publication de chroniques linguistiques mensuelles et d'infolettres semestrielles.
- Accueil de l'ouverture du Festival international de slam et poésie en Acadie (FISPA).
- Accueil d'une stagiaire en partenariat avec le Centre de leadership Frank McKenna.

Pour l'année 2025-2026, le CLF prévoit voir au suivi des recommandations issues des journées de réflexion sur la langue française et élaborer un guide de rédaction inclusive, incluant la révision de la politique de féminisation de l'Université de Moncton.

8.2 Comité de la planification

Voir le Document C

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le rapport annuel du Comité de la planification. Le rapport inclut les attributions du comité, sa composition, le calendrier des réunions ainsi qu'un résumé des décisions et recommandations soumises au Sénat académique.

En ce qui a trait aux attributions du comité, il précise que le comité joue un rôle clé dans l'étude de projets institutionnels majeurs et d'avant-projets de nouveaux programmes proposés qui seront, si approuvés, présentés aux instances concernées.

Cinq réunions régulières ont eu lieu au cours de l'année. La liste des avant-projets adoptés et un tableau d'avancement des projets se trouvent dans le rapport.

Des échanges ont suivi :

- Une membre soulève la question de l'échéancier lié au rapport sur la diversité dans le secteur académique. Le recteur et vice-chancelier indique que la participation au sondage avait été faible, mais que le dossier restait actif.
- Un membre demande des précisions sur le rôle du comité. Le recteur et vice-chancelier explique qu'il s'agit d'un comité du Sénat chargé de la planification stratégique des projets académiques et institutionnels. Il précise que les projets rejetés par le comité ne sont pas transmis au Sénat, mais peuvent être retravaillés.

8.3 Comité des programmes de premier cycle

Voir le Document D

Le VRER rappelle que les attributions du comité sont similaires à celles de l'ancien Comité des programmes, mais se limite aux programmes de premier cycle. Un comité distinct a été créé pour les cycles supérieurs dans le cadre de la réforme des comités du Sénat en 2023.

Le comité est responsable d'étudier toutes les propositions de création, de modification et d'abolition de cours et de programmes de premier cycle.

La composition du comité est détaillée à la page 2 du rapport. Le président remercie les membres pour leur travail rigoureux, soulignant la complexité des dossiers examinés.

Au cours de la dernière année, sept réunions ont eu lieu et environ vingt dossiers ont été examinés par le comité.

Aucune question n'est soulevée.

8.4 Comité des programmes de cycles supérieurs

Voir le Document E

Le VRER présente le rapport annuel du Comité des programmes de cycles supérieurs. Les attributions du comité sont similaires à celles du Comité des programmes de premier cycle (CPR), mais concernent exclusivement les programmes de cycles supérieurs. La composition du comité est disponible à la page 2 du rapport.

Le comité s'est réuni trois fois au cours de l'année. Une dizaine de dossiers ont été étudiés, comme indiqué à la page 4 du rapport.

Le VRER remercie les membres pour leur engagement et leur travail rigoureux, soulignant la charge de lecture et de réflexion nécessaire à l'analyse des projets.

Un membre soulève une question sur la composition du Comité de la planification, notant une faible représentation professorale comparée aux deux comités des programmes. Il demande s'il est possible de modifier la composition du comité.

- Le VRER indique que la composition des comités a été adoptée lors de la réforme des comités du Sénat. Une évaluation de cette réforme est prévue après deux ans, incluant une réflexion sur la composition des comités. Le VRER indique que certaines difficultés de recrutement existent pour certains comités. Une révision est envisagée dans la prochaine année, dans une optique d'amélioration continue.

Un membre demande s'il existe un échéancier pour la révision des comités.

- Le VRER indique qu'aucune date précise n'est fixée pour le moment. Le sujet a été abordé au Bureau du Sénat académique (BDS) récemment. Une méthode de travail sera établie à l'automne, possiblement par l'entremise d'un comité du Sénat dédié, avec mandat et échéancier.

8.5. Comité des règlements

Voir le Document F

Le Comité des règlements est chargé de formuler des recommandations au Sénat académique concernant les règlements universitaires.

Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni neuf fois, témoignant d'un volume important de discussions. Un travail de consultation approfondie a été mené auprès de la communauté universitaire, notamment sur les règlements relatifs à l'évaluation des apprentissages.

Parmi les projets majeurs, la *Politique d'évaluation des apprentissages au premier cycle* a été adoptée, accompagnée d'une série de règlements connexes. Le comité couvre les deux cycles d'études : plusieurs règlements ont été adoptés pour le premier cycle, et une version similaire pour les cycles supérieurs est prévue pour l'année en cours.

Aucune question n'a été soulevée à la suite de la présentation.

8.6. Comité d'assurance de la qualité

Voir le Document G

Le rapport présente les activités du Comité d'assurance de la qualité ainsi que de deux sous-comités :

- le Sous-comité sur la réussite et l'expérience étudiantes,
- le Sous-comité de la planification.

Au total, le Comité d'assurance de la qualité a étudié 37 rapports provenant des unités académiques, incluant :

- des rapports préliminaires (non soumis au Sénat),
- des rapports finaux et des rapports d'amélioration continue (présentés au Sénat pour adoption).

Les sous-comités se sont réunis cinq fois chacun, tandis que le Comité d'assurance de la qualité s'est réuni six fois au cours de l'année.

Aucune question n'est soulevée.

9. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document H

Présentation du VRER

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le VRER présente son rapport annuel 2024-2025 qui porte sur le profil de la population étudiante, les unités académiques, les programmes et la stratégie *Cap sur l'avenir*. Le VRER rappelle que ce rapport est une synthèse de 40 rapports annuels des campus et facultés, services, centres de recherche et autres. Il remercie tous les auteurs des rapports.

Voici quelques faits saillants :

Nouveautés pour 2024-2025

- Données sur les études supérieures et le financement de la RDC.
- Augmentation du nombre de professeures et professeurs qui encadrent.
- Augmentation du nombre de personnes étudiantes inscrites aux cycles supérieurs.
- Augmentation du volume de recherche.

Profil de la population étudiante

- Augmentation de 3,4 % dans les inscriptions à temps complet comparativement à l'année précédente.
- Profil de la population étudiante : 49,8 % des personnes étudiantes en provenance du N.-B. et 44,3 % de l'international.
- Augmentation de 255,7 % dans les inscriptions internationales (à temps complet) par rapport à 2020-2021.
- 48 personnes en mobilité d'études dans neuf pays, surtout la France.

Études supérieures et recherche RDC

- Augmentation de 11,9 % d'inscriptions aux cycles supérieurs entre 2023-2024 et 2024-2025.
- Augmentation de 23,0 % dans la diplomation entre 2024 et 2025.
- Sommet historique de l'effectif étudiant – augmentation de 37,8 % depuis 2017-2018.
- Sommet historique en revenus de recherche : 15,5 M\$.
- Classement au 48^e rang des universités canadiennes en recherche (*Research Infosource Inc.*)
- Diffusion des travaux avec comités de lecture : passe de 286 à 478 diffusions entre 2022 et 2024.

Programmes d'études (190 programmes)

- 8 programmes de doctorat
- 36 programmes de maîtrise
- 107 programmes de baccalauréat
- 4 diplômes
- 16 certificats
- 5 microprogrammes
- 5 programmes de droit

Nouveaux programmes

- Baccalauréat ès arts (majeure en philosophie)
- Baccalauréat ès arts (majeure en environnement et géographie)
- Voie accélérée au MBA pour les personnes inscrites dans un programme de baccalauréat en ingénierie
- Mineure en intelligence artificielle
- Microprogramme d'initiation aux études universitaires en sciences
- Microprogramme de 2^e cycle en robotisation et automatisation

Cadre d'assurance de la qualité

- Mise en opération du nouveau cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services académiques – 18 évaluations périodiques de programmes ont eu lieu, dont trois programmes avec agrément.
- Projet de l'apprentissage expérientiel contient plusieurs initiatives, notamment en lien avec les programmes COOP, le Bureau de l'apprentissage expérientiel, le Centre de leadership Frank McKenna - L'alUMni et autres.

Cap sur l'avenir : chantier Enseignement et RDC

- 50 % du travail est effectué.
- 4 actions terminées, 19 actions en cours, 2 actions à faire.
- Création du Centre d'excellence en pédagogie universitaire et sur la créativité et l'engagement en 2024-2025 et nomination d'une nouvelle directrice.
- Cinq projets académiques pilotés par des membres du corps professoral ont été mis sur pied en 2024-2025 : stratégies pédagogiques novatrices, stratégies d'évaluation et IA, apprentissage numérique, résultats d'apprentissage et plans de cours.
- Création d'un institut de recherche en santé et nomination d'un PDG.
- Restructuration de l'Institut d'études acadiennes.
- Lancement du projet d'un institut de recherche en études de l'environnement.
- Entente de partenariat avec l'incubateur communautaire finalisé en 2024.

Propos du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier (recteur) remercie le VRER et son équipe pour leur travail sur le rapport, en soulignant l'importance des dossiers liés à la formation, l'enseignement et la recherche. Il félicite les doyennes, doyens, vice-doyennes et vice-doyens, membres du corps professoral et le personnel administratif pour les résultats obtenus en matière de croissance étudiante, rétention et rayonnement de la recherche.

Il suggère des points d'amélioration :

1. Charte DORA : Le recteur propose d'ajouter une section dans le rapport pour identifier les impacts majeurs des activités de recherche par faculté afin de mieux valoriser les contributions et soutenir les communications stratégiques.
2. Attractivité de l'Université : Le recteur souligne le besoin de mieux communiquer les réussites de l'Université pour contrer certaines perceptions externes, notamment celles relevées dans un sondage auprès des personnes étudiantes admises, mais non-inscrites.
3. Promotion des personnes étudiantes boursières : Le recteur recommande de mettre en valeur les personnes étudiantes ayant reçu des bourses prestigieuses, comme les bourses Baxter-Ricard, pour renforcer l'attractivité des études supérieures.
4. Rationalisation de l'offre de cours : Le recteur questionne le chiffre de 3 194 cours offerts, qu'il juge élevé. Il suggère une réduction du nombre de cours, notamment ceux avec peu d'inscriptions, en favorisant le partage intercampus. Cela permettrait de libérer du temps pour la recherche et l'encadrement aux cycles supérieurs.

Le recteur conclut en saluant la qualité du rapport et en soulignant qu'il offre une base solide pour prendre des décisions stratégiques et identifier des pistes d'amélioration continue.

Autres points soulevés

- Il serait bien d'assurer un rayonnement de la recherche qui est menée au Nouveau-Brunswick et qui porte sur des problématiques de la province.

- Le recrutement des personnes étudiantes pour les programmes de mobilité est mieux connu, toutefois on note toujours des barrières au niveau du financement.
- Les cours ayant peu d’inscriptions pourraient faire l’objet d’une étude par le chercheur institutionnel.
- La refonte du programme des bourses est en préparation. On recherche la flexibilité; on examine les conditions de maintien; on compare avec les autres universités. Nous offrons plus de 13 M\$ en bourses.
- Dans le prochain rapport, il serait bien d’avoir un regard plus détaillé (nouvelles tendances) sur les services de la bibliothèque.
- Comme à l’Université d’Ottawa, sur le recrutement des personnes étudiantes à l’international, on demande s’il est possible de ratifier une entente avec la province pour permettre à ces personnes étudiantes de bénéficier de bourses afin qu’elles paient des droits similaires à ceux des personnes étudiantes canadiennes. Le VRER indique que les équipes de recrutement travaillent de près avec les dirigeantes et les dirigeants de la province. Il explique les avancés pour le recrutement en science infirmière.
- On encourage le VRER d’examiner le programme de l’Université Laval qui offre des bourses d’exemption. Un membre encourage le recteur de prendre le « lead » sur ce dossier.

Plusieurs membres remercient le VRER et son équipe pour l’excellent rapport.

10. STATISTIQUES D’ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS

Voir le Document I

La registraire présente les statistiques d’admission et les statistiques préliminaires des inscriptions en date du 25 août 2025 (pour l’automne 2025).

Notons les tableaux suivants :

Tableau des nouvelles inscriptions – tous types confondus - trois campus

	Admissions	Inscriptions
2022	3610	1152
2023	5991	1342
2024	6783	1280
2025	3326	1278

Tableau des nouvelles inscriptions canadiennes par campus

	Admissions	Inscriptions
Campus d’Edmundston	183	121
Campus de Moncton	1354	829
Campus de Shippagan	123	111

Tableau des nouvelles inscriptions internationales par campus

	LAPS	Inscriptions
Campus d’Edmundston	174	21
Campus de Moncton	579	186
Campus de Shippagan	64	10

La registraire présente son analyse et répond à plusieurs questions. Plusieurs points sont soulevés en lien avec le recrutement des personnes étudiantes. Notons les points suivants :

Sur les admissions - automne 2025

- Forte diminution des demandes d'admission (de près de 11 000 à 5 285), principalement due aux nouvelles mesures de l'IRCC qui ont réduit les demandes internationales incomplètes ou frivoles.
- Taux d'acceptation global stabilisé à 63 % depuis deux ans (contre 56 % en 2022).
- Malgré la baisse des demandes d'admission, le nombre d'inscriptions issues des nouvelles admissions reste stable, ce qui indique un meilleur taux de conversion.

Sur les admissions canadiennes

- Hausse globale de 7 % des demandes d'admission canadiennes, avec des augmentations similaires sur les trois campus.
- Augmentation des inscriptions canadiennes, mais taux de conversion en légère baisse à Moncton, notamment en raison de la croissance des demandes des résidents permanents.

Sur les admissions internationales

- Diminution marquée des demandes internationales.
- Processus d'admission plus rigoureux, notamment pour le programme pilote menant à la résidence permanente (dépôt de 25 000 \$ exigé).
- Ouverture d'un salon d'accueil des personnes étudiantes internationales, avec une forte proportion de personnes candidates du programme pilote.

Sur les inscriptions globales

- Augmentation des inscriptions à temps plein par rapport à l'an dernier à la même date (4 921 inscriptions).
- Hausse notable des inscriptions canadiennes (+11,4 %), baisse des inscriptions internationales (-13 %).
- Répartition actuelle : 72 % canadiens et 28 % internationaux.

Sur la provenance des personnes inscrites

- 53 % des personnes inscrites résident Nouveau-Brunswick, proportion stable.
- Forte augmentation des inscriptions des résidentes et résidents permanents (12,2 % de l'effectif total, dont 150-160 nouvelles personnes inscrites adultes).

Sur l'augmentation des inscriptions canadiennes

- Confirmation d'une hausse nette des inscriptions issues des écoles secondaires francophones, attribuée en partie aux efforts de recrutement.

Sur le taux de refus

- Discussion sur la différence de taux de refus entre les campus, liée possiblement à des pratiques de codification différentes.

Sur le programme pilote pour résidentes et résidents permanents

- Deux quotas gérés : allocation provinciale (3 000 offres) et allocation IRCC pour le programme pilote (604 offres pour l'an prochain).
- Exigences financières strictes pour les personnes candidates.

- Avantages pour les familles (permis de travail pour la conjointe ou le conjoint, accès aux services dès l'arrivée, résidence permanente accélérée).

Sur les lettres d'acceptation provinciale (LAP)

- 800 LAP émises sur 3 000 possibles, avec une marge de manœuvre restante. Difficultés d'accès au TEF dans certains pays freinant certaines candidatures.

Témoignages et retours d'expérience

- Exemples concrets de réussite par l'entremise du programme pilote, difficultés rencontrées avec la LAP (refus de visa malgré le paiement du dépôt).

Analyse des inscriptions de personnes résidentes permanentes

- Sur 212 nouvelles personnes résidentes permanentes, la majorité s'inscrit au premier cycle, avec une moyenne d'âge de 22 ans.

Visibilité de l'Université auprès des personnes résidentes permanentes

- Suggestion d'accroître la visibilité par le biais du service juridique *pro bono* de la Faculté de droit.

Comparaison avec d'autres universités

- L'Université de Moncton semble en meilleure position que d'autres établissements face à la baisse des admissions internationales, grâce notamment au programme pilote.

Le président d'assemblée remercie les membres pour les échanges sur le sujet.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport. Celui-ci couvre plusieurs activités depuis le mois de juin. Notons les suivantes :

- Participation à l'école d'été sur le vieillissement à Shippagan (10^e anniversaire), incluant une présentation sur la langue et le système de santé auprès des populations vieillissantes.
- Ouverture du Centre de formation en robotique à Shippagan, avec une forte participation communautaire et une présentation remarquée du professeur Sid Ahmed Selouani.
- Participation à la soirée de la Fondation Baxter et Alma Ricard à Ottawa, avec sept boursiers de l'Université de Moncton, dont Sébastien Bérubé et Alain Lavoie. La Fondation soutient les francophones en situation minoritaire poursuivant des études supérieures.
- Cérémonie d'investiture de l'Ordre de la Chancelière et l'Ordre des Régentes et des Régents, avec 32 nouvelles personnes investies.
- Participation à l'Institut Frank McKenna sur l'intelligence artificielle. Le recteur note qu'il semblait y avoir un manque de reconnaissance de l'expertise de l'Université de Moncton, malgré son classement national en recherche sur l'IA. Il faut réparer ceci.
- Présentation du plan stratégique Afrique francophone, mettant en valeur le succès du programme de bourses en science infirmière, ayant permis d'accueillir plus de 200 personnes étudiantes de l'international en trois ans.
- Annonce d'un investissement de 13,8 M\$ sur cinq ans pour le Centre de formation en santé à l'Université de Moncton, incluant une augmentation d'un million pour soutenir les programmes en santé et la recherche étudiante.

- Préparation du 5^e forum annuel réunissant les cadres administratifs, qui se tiendra au campus d'Edmundston, avec un objectif de bilan stratégique et de cohésion d'équipe.

Aucune question n'est soulevée.

12. RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

12.1. CDU-250614

Le recteur et vice-chancelier passe en revue les points qui ont été discutés à la réunion du 14 juin du Conseil de l'Université (CDU). Notons que le CDU a discuté du plan stratégique de recrutement réseau, de la stratégie *Cap sur l'avenir*, du plan opérationnel institutionnel et des rapports des comités du CDU.

Le CDU a participé à une formation portant sur la carte des programmes académiques. Cette formation fut offerte par le VRER.

12.2. CDU-250625 (extraordinaire)

Lors de la réunion du Conseil de l'Université du 25 juin, le CDU a discuté du plan stratégique de recrutement réseau (volet financier) et a procédé à la nomination du vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est soulevé.

14. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 3 octobre 2025, à 13 h 30, à distance.

15. CLÔTURE

La séance est levée à 11 h 40.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale